

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00726

Numéro SIREN : 453 278 046

Nom ou dénomination : A.B.T.M.

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/016674

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.T.M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise ZA Est		38113 VEUREY VOROIZE				
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐				
Numéro SIRET* 45327804600025						
		Exercice N clos le, 13 00 6 20 20				
		N-1 13 00 6 20 19				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
	Frais de développement * CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG				
	Fonds commercial (1) AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	17 575	5 903	3 123	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	Terrains AN	AO				
	Constructions AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	198 452	12 631	16 102	
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	345 678	154 165	111 416	
Immobilisations en cours AV	AW					
Avances et acomptes AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS					
	Autres participations CU	CV				
	Créances rattachées à des participations BB	BC				
	Autres titres immobilisés BD	BE	238		235	
	Prêts BF	BG				
Autres immobilisations financières* BH	BI	12 507		12 507		
TOTAL (II) BJ		BK	561 705	185 445	143 382	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	3 958 694		582 366
		En cours de production de biens BN	BO			2 085 881
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	3 670 986		3 670 986
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 872 022		3 661 129
		Autres créances (3) BZ	CA	691 248		213 991
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	225 087	9 715	215 372
DIVERS	Disponibilités CF	CG	9 154 543		9 154 543	4 397 461
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	8 072		8 072	11 279
	TOTAL (III) CJ	CK	19 580 653	9 715	19 570 938	11 477 194
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
		Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	20 327 803	571 420	19 756 382	11 620 576
Revenus : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	12 507	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise : SAS A . B . T . M		Néant ☐ *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 800 000)	DA	800 000	800 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	64 644	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 362 690	1 359 446	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 546 139	992 888	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	3 773 473	3 167 334
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	35 304	34 096	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	8 742 468	4 573 082	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 201 084	1 118 252	
	Dettes fiscales et sociales	DY	898 424	405 988	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	10 671	9 177	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 094 958	2 312 646	
TOTAL (IV)		EC	15 982 910	8 453 242	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	19 756 382	11 620 576	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	15 982 910	8 453 242	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS A.B.T.M.				Exercice N		Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD	5 309 242	FE	3 234 473	FF	8 543 715	5 608 839
			FG	7 500	FH		FI	7 500	32 044
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 316 742	FK	3 234 473	FL	8 551 215	5 640 884	
	Production stockée*				FM	1 585 105	1 655 028		
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	591	2 388		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		5 506		
	Autres produits (1) (11)				FQ	9	68		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 136 920	7 303 874
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	9 843 684	5 039 301	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 376 328)	(298 011)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	561 489	494 600	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	46 272	23 055	
	Salaires et traitements*					FY	548 694	390 610	
	Charges sociales (10)					FZ	257 761	180 934	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	33 618	37 810	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)					GE	78	61	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 915 266	5 868 359
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 221 654	1 435 515	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 479	12 013	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	7 479	12 013	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	9 715		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	508	1 859	
	Différences négatives de change					GS		90	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	10 223	1 949	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 744)	10 064	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 218 910	1 445 579	

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		14 610	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		20 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		34 610	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		17 241	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		22 135	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		39 376	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		(4 765)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	672 771	447 926	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	10 144 399	7 350 497	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	8 598 260	6 357 610	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 546 139	992 888	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG		14 610	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		17 241	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	11	21	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	508	1 859	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1		5 506	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)												
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9						
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin	A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs .										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.T.M										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	20 625	KE		KF	2 853	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	210 500	KT		KU	583	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	329 922	KW		KX	59 086		
		Matériel de transport *				KY	54 835	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	42 846	LC		LD	13 155		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	638 102	LO		LP	72 824	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P	235	1R		1S	3		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	12 507	1U		1V			
TOTAL IV						1Q	12 742	1R		1S	3		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	671 469	0H		0J	75 680		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1		2				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW	23 478	IX	23 478	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	211 083	ML	211 083	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU		MM		MN	389 008	MO	389 008	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	54 835	MR	54 835	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	56 001	MU	56 001	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	710 927	NI	710 927	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations		IO		OX		OY		OZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	238	2D	238		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	12 507	2G	12 507		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	12 745	2H	12 745		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK		OL	747 150	OM	747 150		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes

Cabinet Daniel MILL.ET

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.T.M

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	17 503	PF	73	PG		PH	17 575
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	194 398	QA	4 054	QB		QC	198 452
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	251 314	QE	17 394	QF		QG	268 708
	Matériel de transport	QH	33 035	QI	4 800	QJ		QK	37 835
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	31 838	QM	7 298	QN		QO	39 136
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	510 585	QV	33 545	QW		QX	544 130
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	528 087	OP	33 618	OQ		OR	561 705

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales.agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales.agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venté (NP + NO + NR)		NW			Total général non venté (NS + NT + NU)			NY		Total général non venté (NW - NY)			NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes

Cabinet Daniel MILLET

Dossier N° ABT en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A . B . T . M

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF	
	- financières	UG	9 715	UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise :

SAS A.B.T.M

30/06/2020

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.T.M			Néant ☐ *								
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	12 507	UV	12 507	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 872 022		1 872 022					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	595		595					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	688 745		688 745					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 908		1 908					
	Charges constatées d'avance		VS	8 072		8 072					
	TOTAUX		VT	2 583 849	VU	2 583 849	VV				
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 201 084		2 201 084						
Personnel et comptes rattachés		8C	225 350		225 350						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	122 181		122 181						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	246 743		246 743						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	266 254		266 254						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	37 895		37 895						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	35 304		35 304						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 671		10 671						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	4 094 958		4 094 958						
TOTAUX		VY	7 240 442	VZ	7 240 442						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Cepid Group

Désignation de l'entreprise : SAS A. B. T. M		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 0			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	1 546 139		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	1 140		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	880		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	436	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			IT	672 771		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)		IB	
		- imposées au taux de 0 %		ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XR	310	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
TOTAL I					WR	2 231 391	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
		- imposées aux taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)				WH	
		- imposées aux taux de 19 %				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					IB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)					XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A							
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*					ZY	
	Majoration d'amortissement *					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XS	12 332	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
TOTAL II					XH	12 776	
III. RÉSULTAT FISCAL							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	2 218 615		
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	2 218 615		
				XO			

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

30/06/2020

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS A . B . T . M

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI dotations de l'exercice	ZT	89 075
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW	
--	----	--	----	--

Provisions pour risques et charges *

	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	

Provisions pour dépréciation *

	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	

Charges à payer

ORGANIC	9K		9L	
Taxe sur les véhicules de sociétés	9M	4 36	9N	4 44
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	4 36	YO	4 44

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11 **TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.T.M										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	49 644					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	992 888		- Autres réserves	ZD	3 244						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	940 000						
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	992 888		Report à nouveau	ZG							
				(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)				TOTAL II		ZH	992 888		
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
Exercice N :													
Exercice N-1 :													
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	240 505			240 000				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 121 800				XQ	122 370			92 679				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	22 815			4 274				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	61 425			66 905				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	114 375			90 742				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	561 489			494 600				
					YW	40 299			18 760				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YV	40 299			18 760				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS				YZ	5 973			4 295				
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	46 272			23 055					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	1 675 612			640 355				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	2 154 735			1 091 237				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*				OB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.24 %			1.38 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL								
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO								
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Crise sanitaire : COVID-19

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur son activité depuis le 1er janvier 2020.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes (le 30/06/2020), la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pour l'heure pas remise en cause. Toutefois avec l'évolution défavorable de la crise sanitaire sur le dernier trimestre 2020, la société se réserve le droit d'activer tout dispositif qui permettrait de soutenir son activité et sa trésorerie sans que cette liste ne soit limitative :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser résultats et trésorerie
- Recours à l'activité partielle pour le personnel
- Demande d'aides publiques au fonds de solidarité
- Obtention de prêts garantis par l'État
- Négociations avec les bailleurs d'un report ou d'un gel des loyers commerciaux, sans pénalités

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Méthode de comptabilisation : Comptabilisation à l'achèvement.

La société applique la méthode de comptabilisation des charges et produits à l'achèvement. A ce titre, les charges sont comptabilisées dans les comptes de charges.

Parallèlement, et afin de neutraliser les charges de l'exercice, une production stockée est enregistrée pour le même montant.

Les acomptes versés par les clients et constatés en Chiffre d'affaires sont neutralisés sur l'exercice par un compte de produits constatés d'avance.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 625		2 853
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	210 500		583
Installations générales agencements aménagements divers	329 922		59 086
Matériel de transport	54 835		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 846		13 155
TOTAL	638 102		72 824
Autres titres immobilisés	235		3
Prêts, autres immobilisations financières	12 507		
TOTAL	12 742		3
TOTAL GENERAL	671 469		75 680

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			23 478	23 478
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			211 083	211 083
Installations générales agencements aménagements divers			389 008	389 008
Matériel de transport			54 835	54 835
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			56 001	56 001
TOTAL			710 927	710 927
Autres titres immobilisés			238	238
Prêts, autres immobilisations financières			12 507	12 507
TOTAL			12 745	12 745
TOTAL GENERAL			747 150	747 150

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 503	73		17 575
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	194 398	4 054		198 452
Installations générales agencements aménagements divers	251 314	17 394		268 708
Matériel de transport	33 035	4 800		37 835
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 838	7 298		39 136
TOTAL	510 585	33 545		544 130
TOTAL GENERAL	528 087	33 618		561 705

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	73				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 054				
Instal.générales agenc.aménag.divers	17 394				
Matériel de transport	4 800				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 298				
TOTAL	33 545				
TOTAL GENERAL	33 618				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation		9 715			9 715
TOTAL		9 715			9 715
TOTAL GENERAL		9 715			9 715
Dont dotations et reprises financières		9 715			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 507	12 507	
Autres créances clients	1 872 022	1 872 022	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	595	595	
Taxe sur la valeur ajoutée	688 745	688 745	
Débiteurs divers	1 908	1 908	
Charges constatées d'avance	8 072	8 072	
TOTAL	2 583 849	2 583 849	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 201 084	2 201 084		
Personnel et comptes rattachés	225 350	225 350		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	122 181	122 181		
Impôts sur les bénéfices	246 743	246 743		
Taxe sur la valeur ajoutée	266 254	266 254		
Autres impôts taxes et assimilés	37 895	37 895		
Groupe et associés	35 304	35 304		
Autres dettes	10 671	10 671		
Produits constatés d'avance	4 094 958	4 094 958		
TOTAL	7 240 442	7 240 442		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	160.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 ans
Matériel industriel	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et inf.	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du FIFO.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	3 958 694	582 366	3 376 328	
Total I	3 958 694	582 366	3 376 328	
Production				
- Produits finis	3 670 986		3 670 986	
Total II	3 670 986		3 670 986	
Production en cours				
- Produits		2 085 881		2 085 881
Total III		2 085 881		2 085 881
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			3 670 986	2 085 881

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 422 160
Total	1 422 160

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	304 326
Autres dettes	10 226
Total	314 551

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 072
Total	8 072
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	4 094 958
Total	4 094 958

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRODUITS FINIS	8 155 874
Total	8 155 874

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	4 742 129
AMERIQUE DU NORD	26 453
AMERIQUE DU SUD	3 185 893
EUROPE (HORS FRANCE)	179 272
ASIE	22 127
Total	8 155 874

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	3
Ouvriers	5
Total	10

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 700 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	49 597
35 à 44 ans	21 à 30 ans	6 384
moins de 35 ans	plus de 30 ans	3 962
Engagement total		59 943

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Modalités de départ à la retraite : à l'initiative du salarié
- Turn over faible 3%
- Taux d'inflation 1.50%
- Taux d'actualisation 0.74% (iBOXX Corporate AA10+)

A.B.T.M.
Société par actions simplifiée
Au capital de 800 000 euros
Siège social : ZA Est "Les Iles Cordées"
38113 VEUREY VOROIZE
RCS GRENOBLE 453 278 046

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 NOVEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 1 546 139 euros de la manière suivante :

La somme de 15 356 euros
Au compte "Réserve légale", lequel, après affectation,
S'élèvera à son montant minimum légal

La somme de 1 500 000 euros
A titre de dividendes
Soit 300,00 euros par action

Et le solde, soit la somme de 30 783 euros
En totalité au compte "autres réserves", lequel, après affectation,
Sera créateur à hauteur de 1 393 473 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition

ATS

commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 500 000 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2019 : 940 000,00 euros, soit 188,00 euros par titre

- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 940 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2018 : 750 000,00 euros, soit 150,00 euros par titre

- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 750 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2017 : 370 000 €, soit 74,00 € par titre

- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 370 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 novembre 2020

Cette résolution est adoptée par :

- voix ayant voté pour,
- voix ayant voté contre
- voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente
La Société HOLLAGNON



Jean-Philippe LESAQUE

Gabriel JACQUIER

Pierre ROCHEDY

A.B.T.M.

Société par actions simplifiée au capital de 800 000 €

Siège social : ZA Est – « Les Iles Cordées »

38113 - VEUREY VOROIZE

RCS GRENOBLE : 453 278 046

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020

Rapport cac/ABTM/ca/2019-2020 1/4

Jean-Philippe LESAQUE

Gabriel JACQUIER

Pierre ROCHEDY

A l'assemblée générale des actionnaires de la société A.B.T.M.,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.B.T.M. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 13 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur les éléments ci-dessous :

Les « règles et méthodes comptables » suivies par la société sont décrites dans les notes de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces règles et méthodes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

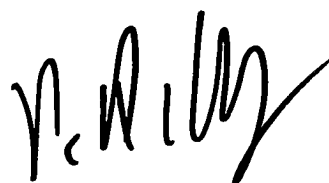


Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble,
Le 23 Novembre 2020



Pierre ROCHEDY
Associé de la SCP AUDITAL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
de Grenoble

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	23 478	17 575	5 903	3 123	2 780	89.04
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	211 083	198 452	12 631	16 102	3 470	21.55
	Autres immobilisations corporelles	499 844	345 678	154 165	111 416	42 749	38.37
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	238		238	235	3	1.28
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	12 507		12 507	12 507		
	Total II	747 150	561 705	185 445	143 382	42 062	29.34
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	3 958 694		3 958 694	582 366	3 376 328	579.76
	En-cours de production de biens				2 085 881	2 085 881	100.00
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	3 670 986		3 670 986		3 670 986	
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 872 022		1 872 022	3 661 129	1 789 107	48.87
	Autres créances	691 248		691 248	213 991	477 257	223.03
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	225 087	9 715	215 372	525 087	309 715	58.98
	Disponibilités	9 154 543		9 154 543	4 397 461	4 757 083	108.18
	Charges constatées d'avance (3)	8 072		8 072	11 279	3 207	28.43
	Total III	19 580 653	9 715	19 570 938	11 477 194	8 093 744	70.52
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	20 327 803	571 420	19 756 382	11 620 576	8 135 807	70.01

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

12 507

h

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2020	12	Exercice N-1 30/06/2019	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 800 000)	800 000		800 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	64 644		15 000		49 644	330.96
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 362 690		1 359 446		3 244	0.24
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 546 139		992 888		553 251	55.72
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	3 773 473		3 167 334		606 139	19.14
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	35 304		34 096		1 208	3.54
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 742 468		4 573 082		4 169 386	91.17
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 201 084		1 118 252		1 082 832	96.83
	Dettes fiscales et sociales	898 424		405 988		492 436	121.29
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	10 671		9 177		1 494	16.28
	Produits constatés d'avance (1)	4 094 958		2 312 646		1 782 312	77.07
	Total IV	15 982 910		8 453 242		7 529 668	89.07
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	19 756 382		11 620 576		8 135 807	70.01
		15 982 910		8 453 242			

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	5 309 242	3 234 473	8 543 715	5 608 839	2 934 875	52.33	
Production vendue de services	7 500		7 500	32 044	24 544	76.60	
Chiffre d'affaires NET	5 316 742	3 234 473	8 551 215	5 640 884	2 910 331	51.59	
Production stockée			1 585 105	1 655 028	69 923	4.22	
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			591	2 388	1 797	75.26	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				5 506	5 506	100.00	
Autres produits			9	68	59	86.49	
Total des Produits d'exploitation (I)			10 136 920	7 303 874	2 833 046	38.79	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 843 684	5 039 301	4 804 383	95.34	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			3 376 328	298 011	3 078 317	NS	
Autres achats et charges externes *			561 489	494 600	66 889	13.52	
Impôts, taxes et versements assimilés			46 272	23 055	23 217	100.70	
Salaires et traitements			548 694	390 610	158 084	40.47	
Charges sociales			257 761	180 934	76 827	42.46	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			33 618	37 810	4 192	11.09	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			78	61	17	27.65	
Total des Charges d'exploitation (II)			7 915 266	5 868 359	2 046 907	34.88	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 221 654	1 435 515	786 139	54.76	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

14 610
17 241

h

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2020	12	30/06/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 479		12 013		4 534	37.74
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	7 479		12 013		4 534	37.74
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 715				9 715	
Intérêts et charges assimilées (4)	508		1 859		1 352	72.69
Différences négatives de change			90		90	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	10 223		1 949		8 274	424.51
2. Résultat financier (V-VI)	2 744		10 064		12 808	127.27
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 218 910		1 445 579		773 331	53.50
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			14 610		14 610	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			20 000		20 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			34 610		34 610	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			17 241		17 241	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			22 135		22 135	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			39 376		39 376	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			4 765		4 765	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	672 771		447 926		224 845	50.20
Total des produits (I+III+V+VII)	10 144 399		7 350 497		2 793 902	38.01
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 598 260		6 357 610		2 240 651	35.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 546 139		992 888		553 251	55.72

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

11 21
508 1 859
Cabinet Daniel MILLET

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Crise sanitaire : COVID-19

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur son activité depuis le 1er janvier 2020.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes (le 30/06/2020), la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pour l'heure pas remise en cause. Toutefois avec l'évolution défavorable de la crise sanitaire sur le dernier trimestre 2020, la société se réserve le droit d'activer tout dispositif qui permettrait de soutenir son activité et sa trésorerie sans que cette liste ne soit limitative :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser résultats et trésorerie
- Recours à l'activité partielle pour le personnel
- Demande d'aides publiques au fonds de solidarité
- Obtention de prêts garantis par l'État
- Négociations avec les bailleurs d'un report ou d'un gel des loyers commerciaux, sans pénalités

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Méthode de comptabilisation : Comptabilisation à l'achèvement.

La société applique la méthode de comptabilisation des charges et produits à l'achèvement. A ce titre, les charges sont comptabilisées dans les comptes de charges.

Parallèlement, et afin de neutraliser les charges de l'exercice, une production stockée est enregistrée pour le même montant.

Les acomptes versés par les clients et constatés en Chiffre d'affaires sont neutralisés sur l'exercice par un compte de produits constatés d'avance.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 625		2 853
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	210 500		583
Installations générales agencements aménagements divers	329 922		59 086
Matériel de transport	54 835		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 846		13 155
TOTAL	638 102		72 824
Autres titres immobilisés	235		3
Prêts, autres immobilisations financières	12 507		
TOTAL	12 742		3
TOTAL GENERAL	671 469		75 680

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			23 478	23 478
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			211 083	211 083
Installations générales agencements aménagements divers			389 008	389 008
Matériel de transport			54 835	54 835
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			56 001	56 001
TOTAL			710 927	710 927
Autres titres immobilisés			238	238
Prêts, autres immobilisations financières			12 507	12 507
TOTAL			12 745	12 745
TOTAL GENERAL			747 150	747 150

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 503	73		17 575
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	194 398	4 054		198 452
Installations générales agencements aménagements divers	251 314	17 394		268 708
Matériel de transport	33 035	4 800		37 835
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 838	7 298		39 136
TOTAL	510 585	33 545		544 130
TOTAL GENERAL	528 087	33 618		561 705

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	73				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 054				
Instal.générales agenc.aménag.divers	17 394				
Matériel de transport	4 800				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 298				
TOTAL	33 545				
TOTAL GENERAL	33 618				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation		9 715			9 715
TOTAL		9 715			9 715
TOTAL GENERAL		9 715			9 715
Dont dotations et reprises financières		9 715			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 507	12 507	
Autres créances clients	1 872 022	1 872 022	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	595	595	
Taxe sur la valeur ajoutée	688 745	688 745	
Débiteurs divers	1 908	1 908	
Charges constatées d'avance	8 072	8 072	
TOTAL	2 583 849	2 583 849	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 201 084	2 201 084		
Personnel et comptes rattachés	225 350	225 350		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	122 181	122 181		
Impôts sur les bénéfices	246 743	246 743		
Taxe sur la valeur ajoutée	266 254	266 254		
Autres impôts taxes et assimilés	37 895	37 895		
Groupe et associés	35 304	35 304		
Autres dettes	10 671	10 671		
Produits constatés d'avance	4 094 958	4 094 958		
TOTAL	7 240 442	7 240 442		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	160.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 ans
Matériel industriel	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et inf.	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du FIFO.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	3 958 694	582 366	3 376 328	
Total I	3 958 694	582 366	3 376 328	
Production				
- Produits finis	3 670 986		3 670 986	
Total II	3 670 986		3 670 986	
Production en cours				
- Produits		2 085 881		2 085 881
Total III		2 085 881		2 085 881
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			3 670 986	2 085 881

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 422 160
Total	1 422 160

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	304 326
Autres dettes	10 226
Total	314 551

4

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 072
Total	8 072
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	4 094 958
Total	4 094 958

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRODUITS FINIS	8 155 874
Total	8 155 874

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	4 742 129
AMERIQUE DU NORD	26 453
AMERIQUE DU SUD	3 185 893
EUROPE (HORS FRANCE)	179 272
ASIE	22 127
Total	8 155 874

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	3
Ouvriers	5
Total	10

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 700 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	49 597
35 à 44 ans	21 à 30 ans	6 384
moins de 35 ans	plus de 30 ans	3 962
Engagement total		59 943

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Modalités de départ à la retraite : à l'initiative du salarié
- Turn over faible 3%
- Taux d'inflation 1.50%
- Taux d'actualisation 0.74% (iBOXX Corporate AA10+)

h